



THE ACCELERATOR
FOR GBV PREVENTION

LE PROJECT WHAT COUNTS



Contexte

Qu'est-ce qui compte dans l'augmentation et l'amélioration du financement de la prévention de la violence basée sur le genre ? (le projet "Ce qui compte") est une initiative de l'Accélérateur pour la prévention de la violence basée sur le genre (VBG), récemment créé. L'Accélérateur est à l'origine d'un programme de plaidoyer partagé par plusieurs parties prenantes qui fait progresser deux objectifs de haut niveau, formalisés sous la forme d'un engagement collectif avec la coalition d'action sur la VBG du Forum pour l'égalité des générations (FEM). Ces objectifs sont les suivants :

1. Augmentation de l'investissement direct dans des programmes et des politiques fondés sur des preuves par les donateurs privés, les gouvernements, les organismes bilatéraux et multilatéraux pour la prévention de la VBG contre les femmes et les filles dans toute leur diversité d'au moins 500 millions de dollars d'argent frais d'ici 2026 dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
2. 50 % des gouvernements nationaux s'engagent à financer, en plus ou en dehors de l'aide internationale, une ou plusieurs lignes budgétaires spécifiques pour la prévention de la violence liée au sexe à l'encontre des femmes et des filles dans toute leur diversité (dans de nombreux cas, dans le cadre de leurs propres "plans d'action"), d'ici 2026.

Le projet "What Counts ? Objectifs du projet

Le projet " Qu'est-ce qui compte ? " vise à déterminer quels engagements financiers ou politiques doivent être " comptés " pour atteindre l'objectif de l'agenda de plaidoyer partagé.

Le projet "What Counts ?" vise à déterminer quels engagements financiers ou politiques devraient être "comptés" pour atteindre l'objectif de l'agenda de plaidoyer partagé en développant un mécanisme efficace de collecte de données pour établir une base de référence (2021) et suivre les progrès réalisés. Cela comprendra le développement d'un tableau de bord en ligne et d'une série d'autres outils de plaidoyer pour demander aux

les gouvernements, les donateurs et les principales parties prenantes à atteindre les deux objectifs de l'Agenda de Plaidoyer Partagé.
de plaidoyer.

Le processus de co-conception What Counts ? Processus de co-conception

Dans un véritable esprit de co-création, l'Accélérateur a réuni les principales parties prenantes par la formation d'un petit groupe de travail technique, soutenu par un groupe de pilotage plus large, afin de parvenir à un consensus sur les critères des engagements qui "comptent" comme des progrès vers les objectifs du Programme de plaidoyer commun, et d'informer la collecte de données, les rapports et les outils de plaidoyer ultérieurs. Ce faisant, nous nous appuyerons sur la richesse des connaissances, des recherches et des données existantes dans le domaine, et nous chercherons à nous aligner et à compléter des processus connexes tels que le travail de responsabilisation du FEM, et les analyses du financement du développement et de la philanthropie.

Le petit groupe de travail technique fournira des conseils d'experts pour aider à la prise de décision pour le projet, et des contributions techniques sur les documents, sur une base intensive pour la phase initiale de co-conception (novembre 2022 - février 2023). Le groupe de pilotage, plus large et plus inclusif, permettra de recueillir des informations de haut niveau provenant de diverses perspectives pendant toute la durée du projet. Ce dernier groupe servira de caisse de résonance pour les résultats du groupe de travail technique et fournira ensuite des conseils sur la création du tableau de bord et d'autres outils de sensibilisation (février 2023 - décembre 2023).